

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

1^{re} page 5 fr. la ligne; 2^e page : 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef: Emile LACROIX

Abonnements Tunisie-Constantine : 10 fr. par an.
France 12 — Etranger 18 fr. par an.

Les caves de la Banque de France renferment pour plus de 75 milliards d'or

« La situation de la Banque de France s'est traduite, une fois de plus, par un renforcement considérable de l'encaisse-or, qui s'est accrue pendant la semaine de 1.244.490.924, avec un total dépassant désormais 75 milliards. Aussi, en dépit d'une augmentation de près de 500 millions dans le montant des engagements, a-t-elle atteint un nouveau record à 67,18 pour cent, contre 66,36 pour cent.

« Les rentrées d'or ont eu pour corollaire une réduction des disponibilités à vue à l'étranger (1.312.466,89). Nous avouons en toute franchise, que que nous ne comprenons rien à cette information après avoir lu le « Parlement et la Bourse » qui prétend que l'encaisse-or avant la guerre était de trois milliards et qu'elle serait aujourd'hui de trois milliards six cents millions soit 18 milliards de francs à quatre sous.

Il y a loin de 75 milliards même à 4 sous le franc.

Qui a tort ? qui a raison ? Mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il circule environ 85 milliards de billets de banque.

En les alignant les uns après les autres il paraît que cela ferait trois fois le tour du monde !

Quelle avalanche de billets de banque avec ceux d'Algérie et des colonies ! Et cette inflation est proprement malsaine, dit encore le « Parlement et la Bourse » elle nous mène tout droit à la ruine — sans nous en douter.

Elle détraque tout l'organisme économique et social.

Chez un homme obèse ou hydropique, l'excès de graisse ou d'eau corrompt profondément tout le corps. De même pour une nation, l'inflation ne se réduit pas à une accumulation de zéros sur les billets de banque. Elle a des suites autrement graves.

« Les troubles économiques et financiers.

« L'inflation détruit le capital, c'est là l'effet général dont voici les manifestations et le procès.

« L'épargne est ruinée. La masse du public, au moins en France, place ordinairement ses économies, sans parler de la terre et des maisons, en rentes sur l'Etat et en obligations d'établissements publics et privés. Ces capitaux rapportent un revenu fixe. Ils subissent donc passivement, et sans pouvoir se défendre, la dépréciation de l'argent.

« Un rentier, qui, avant la guerre, avait acheté environ 100 francs un litre de rente 3 pour cent, touchait encore 3 francs de rente. Mais ces francs ne valent plus que 12 ou 15 sous d'argent-guerre. Son capital est tombé de 100 à 15 ou 50 francs. Par conséquent, ces 15 ou 50 francs ne valent plus guère que les francs d'avant-guerre. Notre rentier voit donc la valeur de son capital réduite des neuf dixièmes, celle de sa rente des quatre cinquièmes.

« L'inflation favorise les débiteurs aux dépens des créanciers. — Les rentiers et les obligataires sont victimes de l'inflation. D'une façon générale, tous les créanciers, soit de l'Etat, soit des particuliers, voient leur capital et leur intérêt se déprécier à mesure que croît l'inflation. Ils sont enfin exposés à être remboursés avec une croûte de pain.

En 1914, Pierre a prêté mille francs à Paul. Déjà pendant la guerre, il n'a pas touché d'intérêt, car Paul bénéficiait du moratoire. Paul lui rend aujourd'hui ses mille francs sans oublier un sou. Mais les mille francs qu'il rend équivalent à 200 francs de 1914.

« Que serait-ce si Pierre et Paul étaient Allemands, ou si chez nous l'inflation atteignait le même point qu'en Allemagne. Les créanciers ont été remboursés avec des sommes ridicules. L'Etat a amorti pour quelques dizaines de millions une dette de plusieurs milliards, c'est-à-dire qu'il a frustré ses rentiers de la différence. Après la débute on a essayé de réparer cette injustice en valorisant les créanciers, mais dans une mesure combien faible !

« L'inflation équivaut donc à la banqueroute plus ou moins lente, tant de l'Etat que des débiteurs privés.

Cette lente banqueroute qui accompagne l'inflation tue peu à peu le crédit.

L'Etat en arrive à ne plus pouvoir emprunter. Le public, las de voir s'avilir les uns après les autres les titres de rente qu'il a achetés, refuse à la fin de souscrire aux emprunts d'Etat.

Les entreprises industrielles et commerciales sont dans la même situation que l'Etat. Elles ne peuvent plus placer d'obligations à revenu fixe. Elles n'obtiennent encore un peu d'argent du public qu'en émettant des actions dont la valeur, attachée à celle de l'entreprise, paraît être, au moins dans une certaine mesure, indépendante de celle de la monnaie.

Le genre de crédit que supposent les souscriptions publiques, disparaît donc peu à peu. Mais c'est enfin sous toutes ses formes que le crédit est ruiné.

L'argent, en même temps qu'il s'avilit, devient de plus en plus cher. — Les prêteurs, pour se couvrir contre les risques grandissants de dépréciation, de peur d'être remboursés avec du papier qui aurait diminué de valeur, exigent des taux d'intérêts de plus en plus élevés.

Les prêts entre particuliers et les avances bancaires se font à des taux qui, en temps normal, effraieraient Harpagon lui-même. En Allemagne, à la dernière période de l'inflation, les banques n'avaient plus d'argent, à leurs clients les plus sûrs, que pour quelques jours, et en prenant jusqu'à 6 ou 700 pour cent d'intérêt. L'inflation augmente donc le foyer de l'argent. Plus le flot papier-monnaie grossit, et plus l'argent se fait rare : c'est le signe de la mort du crédit.

« Avilissement de la monnaie et ruine du crédit sont, à la fois des causes et les effets d'une fuite générale devant la monnaie de papier. Chacun se jette sur des valeurs qui soient à l'abri de la dépréciation du billet, et qui puissent servir de gages pour obtenir au besoin du crédit. Le courant de papier-monnaie, à mesure qu'il devient plus fluide, semble s'évaporer. »

Pour finir comme se fait-il que les actions de la Banque de France aient subi un recul aussi prononcé ?

L'or enfoui dans les caves de la grande banque d'émission aurait-il subi une perte du fait que les R. S. ont gagné une trentaine de sièges à la Chambre et que la majorité est passée dans un autre camp plus à gauche ?

J. S. P.

BULLETIN

Une situation paradoxale

C'est telle dans laquelle se trouve la métropole depuis l'assassinat de M. Paul Doumer. Il fallut procéder dans les délais les plus courts à l'élection du nouveau Président de la République et c'est la Chambre expirante qui fut convoquée avec le Sénat pour y procéder, les pouvoirs de la nouvelle ne commençant effectivement à courir que le 1^{er} juin. Puis le ministre Tardieu jugeant qu'il n'avait plus la confiance du pays, sa majorité ayant subi de nombreux échecs, donna sa démission. Et nous voilà aujourd'hui avec un ministre d'attente pendant encore une quinzaine de jours, c'est-à-dire jusqu'à la validation de la moitié plus un des nouveaux élus.

Puis le Président de la République convoquera l'homme qu'il chargera de former le ministère. Ce sera, de toute évidence, M. Herriot, président du groupe des radicaux-socialistes qui ne commettra certainement plus l'erreur de former un gouvernement purement cartelliste, comme le précédent, qui faillit mener la France à l'abîme, mettons au bord de l'abîme.

Tout socialiste que nous sommes nous avouons en toute franchise, que pour le moment l'expérience de la participation des S. F. I. O. n'est pas à envisager avec la situation financière actuelle de la France.

« Quand celle-ci sera clarifiée, en ordre, alors, oui, on pourra faire appel à leur concours, car il en est qui ne manquent ni de jugement ni de bon sens et il faut en manquer pour nous parler de la bonne foi qui anime les auteurs de la guerre

fraîche et joyeuse qui devait les conduire d'une seule traite à Paris où l'on ferait bombance et une noce à tout casser. Seulement ils rencontrèrent un bec de gaz.

Nous n'avons point à revenir aujourd'hui sur ces événements lointains mais toujours présents à notre esprit et surtout de ceux qui y participèrent et que la nouvelle génération teutonne, — les hitlériens et beaucoup d'autres — semble avoir oublié et ne demande qu'à recommencer.

Les radicaux-socialistes envisageront toujours la question de sang froid, mais les S. F. I. O., ou certains croiront toujours dur comme fer qu'une nouvelle guerre est impossible et qu'il faut désarmer, puis un beau jour on les verra en pleine Alsace, quand ce ne sera pas à Mauberge, dans la Sarre où ils trouveront des alliés.

Que M. Herriot se méfie de ce côté, qu'il nous donne de bonnes finances, ne galvaude pas l'avoir de la Banque de France et le pays, qui traverse une dure crise, le portera, juste récompense, à la présidence de la République après le septennat de M. Lebrun.

L. de P.

A la C. F. T.

Après les cheminots qui réclament la construction de la gare de Tunis, parce qu'ils n'ont pas perdu confiance dans le retour du public aux chemins de fer, ce sont tous nos confrères et jusques et y compris « Tunis-Socialiste ».

Quant à nous on connaît nos sentiments à cet égard.

L'engouement actuel pour l'auto n'aura qu'un temps et le bon chemin de fer confortable reprendra le dessus quand les tarifs seront moins chers, quand on aura supprimé cet excessif impôt d'Etat qui les grève de 25 pour cent.

Les cheminots avaient vu avec inquiétude l'arrêt des travaux de la gare de Tunis et avaient fait part au Résident Général de leur pénible impression.

Ils ont reçu à ce sujet les apaisements, la construction de la nouvelle gare n'est pas abandonnée mais les plans vont être remaniés et les travaux reprendront tout aussitôt.

Les usagers de la ligne d'Hammam-Lif ne sont pas moins inquiets de l'arrêt des travaux du doublement de la voie entre Radès, Saint-Germain et Hammam-Lif, par suite des inondations de cet hiver.

Les fossés sont actuellement secs et ils se demandent pourquoi la reprise des travaux n'a pas lieu, ce qui tout d'abord donnerait du travail à des chômeurs et ensuite permettrait d'achever le travail avant l'hiver venu.

Il n'y a peut-être pas d'argent, dit-on, pour les continuer, mais si avec l'économie réalisée sur la construction de la gare de Tunis.

Alors qu'on se dépêche de les reprendre puisqu'après tout on dispose des réserves de la Caisse des retraites des Cheminots qui ont tout intérêt à voir se développer le trafic voyageurs autant que marchandises et à la satisfaction de tous hormis peut-être les quelques marchands d'autos que nous la baillent belle en protestant contre la taxe de luxe qui frappe les automobiles.

Vous êtes orfèvre, M. Josse, mais la Tunisie a dépensé des centaines de millions pour la construction de ses voies ferrées et ceux-ci doivent primer les intérêts des constructeurs d'autos et des marchands de France et d'ailleurs.

La taxe de luxe au surplus sur les autos n'est pas autre chose que l'impôt que tout voyageur des chemins de fer paie en prenant son billet aussi espérons-nous avec la majorité des habitants qu'aucun amendement ne viendra diminuer ou l'abolir.

Et ce sera justice.

PAUL LUX.

Le Palmarium a passé de mains en mains mais quel bénéfice en a retiré la ville ?

Lorsqu'on parla de renouveler de gré à gré le bail du Palmarium, nous fûmes croyons-nous, les seuls à protester contre cette entorse aux règlements.

Notre voix ne fut pas entendue, ce qui est profondément regrettable car cela constitue un précédent dont on pourra à l'occasion se prévaloir.

Depuis, l'un des bénéficiaires de la

prorogation Darvill, a passé la main avec un sérieux bénéfice, à M. Nahum et celui-ci et M. Arys, Nissoti viennent à leur tour de céder leurs droits à la firme Seiberras qui rayonne sur les trois colonies de l'Afrique française du Nord.

Nous ne contestons pas, certes, que le Palma est entre de bonnes mains, mais quel bénéfice a retiré la municipalité dans toutes ces tractations ? Zéro parce qu'on a publié de mentionner que toute cession était interdite sous peine de résiliation de contrat.

Echos et Nouvelles

S. A. LE BEY COMPLIMENTE M. LEBRUN DE SON ELECTION A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Dès qu'il connut le résultat de l'élection S. A. le Bey a chargé son fils d'aller prier le Résident Général de transmettre à M. Lebrun, les félicitations et les vœux qu'il forme pour son septennat et pour la grandeur de la nation protectrice indissolublement alliée à son pays.

Toutes ces marques d'attention pour notre pays ont gagné depuis longtemps la sympathie de nos compatriotes au souverain loyal et fidèle.

Mme LUCIEN SAINT EN VOYAGE DE BIENFAISANCE DANS LE TAFILALET

On annonce de Rabat, que Mme Lucien Saint est allée dans le Tafilalet pour y passer quelques jours, afin d'examiner les conditions dans lesquelles pourraient être installées, dans les postes nouvellement occupés, des œuvres de bienfaisance (Gouttes de lait ou dispensaires), analogues à celles qui fonctionnent si heureusement dans les autres régions du Maroc.

Et en Tunisie (N. D. L. R.).

Mme Saint a emporté un lot important de vêtements qui ont été confectionnés sous l'impulsion de Mmes Célérier et Immarigeon, dans les lycées de Rabat et qu'elle compte distribuer aux indigènes pauvres des postes qu'elle traversera.

LES ELECTIONS

Après vérification des suffrages, notre ami Lagrosillière, dont nous annonçons le ballottage a été proclamé élu au premier tour, M. Jacquier, député de Thouon au scrutin de ballottage.

Nous leur adressons nos plus sincères félicitations.

Le citoyen Lagrosillière n'est pas un inconnu pour la Tunisie où il vint en mission chargé par le parti socialiste unifié de procéder à une enquête.

Il fut l'hôte de notre rédacteur en chef qui le pilota à travers l'Algérie et la Tunisie.

SAGE MESURE DE PRECAUTION

Dans certaines de nos colonies l'auto se développe avec une rapidité extraordinaire.

Nous avons déjà annoncé que le gouverneur général de l'Afrique Occidentale française avait refusé les autorisations de transports en commun partout où le chemin de fer existe, de ne permettre les transports des marchandises qu'avec le camion-auto sans remorque, d'autres gouverneurs exigent le versement d'un dépôt de 25.000 francs dans les caisses du trésor et une assurance contractée suivant le nombre des personnes pouvant être transportées dans l'auto qui ne peut être inférieure à 10.000 francs.

Les colonies se défendent et veulent préserver de la ruine leurs chemins de fer qui leur ont tant coûté.

On ne peut que les approuver et il serait bon que l'exemple fut suivi en Tunisie.

LES IVROGNES DANS LA BANLIEUE

Malgré l'interdiction de vendre des boissons alcoolisées aux musulmans, des cafetiers sans vergogne d'Hammam-Lif et Saint-Germain ne s'en privent point aussi voit-on journellement des ivrognes circuler dans les rues de ces localités, ce qui est profondément regrettable.

Un peu de surveillance de la police mettrait un terme — momentané — à cette infraction aux règlements.

Nous disons momentanément car l'an dernier tous les débits d'Hammam-Lif furent fermés quelques jours mais la leçon n'a pas servi, il faudra donc la recommencer.

RADIO-CLUB DE TUNISIE

La foire exposition de T. S. F. électricité et dérivés

21-29 mai

s'ouvrira aujourd'hui à 17 heures à l'ancien marché de l'avenue de Paris

Mort de M. Gaston Thomson

Député de Bône, ancien ministre

La mort de M. Gaston Thomson, quelques jours après sa réélection, a jeté l'émoi non seulement à Bône, mais dans toute l'Algérie et au parlement où il ne comptait que des amis.

Sa verte vieillesse faisait l'admiration de ses collègues du parlement où il assistait à toutes les séances.

Lorsqu'il fut ministre de la marine dans le cabinet Clémenceau il eut une malchance de tous les diables avec la perte du sous-marin le Farfadet qui périt corps et biens non loin de Bizerte puis avec d'autres et à chacun il partait tout aussitôt sur les lieux du naufrage.

A la fin, il finit par donner sa démission à Clémenceau qui en l'embrassant lui dit qu'il ne l'avait jamais tant aimé qu'en recevant sa démission.

En 1914, à la déclaration de guerre, il détenait le portefeuille du commerce de l'Industrie et des P. T. T.

Il nous avait, peu de mois avant accordé un bureau de postes dans une petite localité de la Haute-Savoie qui en était dépourvue, mais la mairie ne voulait point profiter de son offre, car il mettait comme condition de fournir le local et c'était une dépense de 300 francs par an, grosse pour l'époque.

Et depuis la localité est toujours sans bureau de postes.

Nous eûmes quelques autres petits services à lui demander et toujours ils furent accueillis avec bienveillance.

Notre ami, M. Philippe Bériel, ancien secrétaire général adjoint du gouvernement tunisien, actuellement en Syrie était son chef de secrétariat particulier quand M. Alapetite le pria de vouloir bien le laisser venir occuper le même poste auprès de lui à la Résidence Générale de Tunis.

C'est avec regret que M. Gaston Thomson acquiesça à la demande, car il tenait qu'il est, ce qui peinait les électeurs et les amis des deux candidats.

Nous ne dirons rien de la campagne électorale dernière où l'on vit se dresser devant un homme qui lui doit tout ce nuit les électeurs et les amis des deux candidats.

Nous nous inclinons profondément devant la tombe de M. Gaston Thomson et prions sa veuve et sa famille d'agréer nos plus sincères condoléances.

EXAMEN DE CONSCIENCE

Nous avons une intelligence. Elle doit apporter ses lumières à notre conscience. Etudions-nous nous mêmes de près avec une parfaite bonne foi, notre devoir, discernons-le, acceptons-le, ne nous abritons pas derrière de fallacieux prétextes pour éviter l'effort nécessaire.

Soyons sévère envers nous-mêmes, et ne nous croyons pas autorisés à faire moins bien parce que d'autres autour de nous font mal.

Je connais l'argument qui vient à l'esprit. En demeurant entièrement intègre et sage au milieu de mes semblables qui le sont moins, je vais jouer le rôle de dupe, mais cette dupe consciente, résolue, accepte de se gêner pour ceux qui ne se gênent point, qui rend le bien pour le mal, qui ne se croit pas estimable, quand les autres l'innocentent, si sa conscience ne l'approuve pas ; cette dupe-là, c'est tout simplement une âme vertueuse.

Notre esprit faux devenant le complice de nos défaillances ; voilà un danger grave contre lequel nous devons être constamment en éveil.

F. DREVON.

Direction Générale de l'Agriculture du Commerce et de la Colonisation

Direction des Domaines et de la Colonisation

La vente aux enchères du lot n. 47 de Bordj-El-Amri, qui avait été fixée au vendredi 3 juin 1932, à dix heures du matin, dans les bureaux de la Direction Générale de l'Agriculture n'aura pas lieu.

VIENT DE PARAITRE

aux Editions Eugène Figuière, 166 boulevard Montparnasse, Paris : UN MARTIEN SUR LA TERRE par Louis ARRAOU

